

L'épellation dans l'enseignement de l'orthographe

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'épellation dans l'enseignement de l'orthographe

A l'école primaire, l'épellation a toujours été regardée comme un des moyens qui contribuent le plus puissamment à fixer dans l'intelligence de l'enfant l'orthographe des mots. Dans la préparation et la correction de la dictée, par exemple, l'expérience a prouvé que les exercices d'épellation conduisaient à d'excellents résultats. Aussi, l'étonnement fut-il grand dans le monde pédagogique français, lorsque, en novembre 1906, M. Payot publia dans le *Volume* son article intitulé : *N'épelez jamais*. L'auteur, dont la manière de voir fait autorité en méthodologie, traitait l'épellation *d'absurdité psychologique et pédagogique, de procédé contre nature, incapable de fixer dans la mémoire la physionomie d'un mot*. En décembre 1905, M. Payot, revenait à la charge, et, dans une deuxième étude, il affirmait : *Qu'il était expérimentalement démontré que le mot se reconnaît comme un tout, et qu'il n'est pas appris lettre à lettre*.

Ainsi se trouvait absolument condamné un moyen pédagogique en usage dans la plupart des écoles. Une exécution aussi sommaire devait nécessairement préoccuper ceux qui dirigent l'enseignement primaire en France. La Société pour l'étude psychologique de l'enfant chargea la sous-commission du langage de s'assurer de la valeur des assertions émises par M. le Recteur de l'Université de Chambéry. A Paris et dans la banlieue, on procéda à une enquête au cours de laquelle les élèves furent appelés à orthographier 30 mots qui leur étaient inconnus. Dans une première expérience, ces mots furent écrits sans qu'ils aient été épelés ou transcrits au tableau noir. Par contre, dans quelques classes, la dictée fut précédée d'un exercice d'épellation et enfin dans d'autres, elle n'eut lieu qu'après présentation visuelle.

Cette enquête, à laquelle ont été soumises plus de 200 écoles, a permis d'établir le pourcentage suivant :

| | | Nombre de mots mal orthographiés | | | | |
|--------------------|----------------------------|--|------------------|--------|--------------------------------|--------|
| | | Sans épellation ni présentation visuelle | Après épellation | | Après présentation visuelle | |
| | | | Garçons | Filles | Garçons | Filles |
| Cours élémentaire | (1 ^{re} année) | 93,75 % | 86,2 % | 81,4 % | 75,4 % | 71,5 % |
| « | « (11 ^{me} année) | 91,75 % | 67,1 % | 68,4 % | 66,4 % | 58,9 % |
| Cours moyen | (1 ^{re} année) | 95 % | 81,9 % | 76,2 % | 75,8 % | 65,5 % |
| « | « (11 ^{me} année) | 93 % | 71,7 % | 67,1 % | 61,4 % | 59 % |
| Cours supérieur | (1 ^{re} année) | 84,75 % | 74,2 % | 72,8 % | 72,7 % | 70,3 % |
| « | « (11 ^{me} année) | 84,6 % | 60,1 % | 62,6 % | 56,3 % | 52,8 % |
| Moyennes générales | | 91 % | 72,4 % | | 64,6 % | |

Si l'on compare, entre elles, les moyennes obtenues dans les deux premières expériences, on doit reconnaître bien vite que, quoi qu'en dise M. Payot, l'épellation n'est pas une absurdité pédagogique puisqu'elle permet aux élèves de bien orthographier jusqu'à 24 ou 25 mots sur 100 qu'ils n'auraient pas su écrire si l'épellation n'avait pas eu lieu. En publiant les résultats qui lui sont consignés dans le tableau ci-dessus, le *Bulletin* de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant fait les réflexions suivantes :

« Si, dans chaque cours, nous examinons les moyennes que donne la présentation visuelle et celles qui sont obtenues par l'épellation, nous remarquons que toujours, *absolument toujours*, les premières sont inférieures aux secondes. La moyenne globale, pour la présentation visuelle, ressort à 64,6 % au lieu de 72,4 %, résultat de l'épellation. Donc, supériorité bien nette, indiscutable, de la présentation visuelle. On admettait généralement cette supériorité *à priori* ; mais il n'est jamais inutile d'apporter à une opinion préconçue sa confirmation expérimentale.

Lorsque nous enseignons l'orthographe, avons-nous à choisir entre deux systèmes de présentation des mots : auditive ou visuelle ; c'est, sans hésitation possible, la présentation visuelle que nous devons préférer. Mais, considérons d'autre part que l'épellation isolée donne des résultats sensiblement rapprochés de ceux de la présentation visuelle : 7,8 % en moins, ce n'est pas énorme. Sur 100 mots, un écolier se trompera 7 ou 8 fois de plus après présentation à l'ouïe qu'après présentation à la vue. Les deux procédés sont bons, de valeur pas très inégale : les employer concurremment, serait-ce diminuer nos chances de succès ? Montrons donc les mots à écrire, que l'œil les lise ; mais de plus, épelons-les et demandons qu'on les épelle ; que l'oreille entende les éléments dont ils se composent. Recourons à la fois à la mémoire visuelle et à la mémoire auditive ou articulaire. L'épellation, qui a en soi une valeur productive, ne peut sans doute, s'ajoutant à la présentation visuelle, qu'en accroître les effets avantageux ».

Il est regrettable que la sous-commission du langage n'ait pas tenté une quatrième expérience. Dans cette dernière épreuve, des exercices à la fois d'épellation et de présentation visuelle auraient précédé immédiatement la dictée. Il serait dès lors possible d'établir, entre les différents résultats obtenus, des comparaisons d'autant plus instructives qu'en pédagogie, comme dans tous les domaines d'ailleurs, il importe de savoir discerner et adopter, parmi les nombreux procédés en usage, ceux qui conduisent le plus sûrement au succès.

J. C.

PENSÉE

La femme est un ange ; pourquoi veut-elle devenir un homme ?

(Henri BAZIRE.)